BULLETIN CRITIQUE

[La Rédaction publie à cette place les comptes-rendus d'ouvrages intéressant les études latines qui seront adressés au rédacteur en chef de la *Revue* : M. J. Marouzeau, 4, rue Schœlcher, Paris, XIV^{e}.]

Ceux qu'intéresse — et ils sont de plus en plus nombreux — l'étude comparative du latin auront déjà pris connaissance des deux ouvrages suivants, que nous devons à des membres de notre Société, collaborateurs de cette Revue :

Fr. Muller, Jzn, *Altitalisches Wörterbuch. Göttinger Sammlung indogermanischer Grammatiken und Wörterbücher*. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1926, VII & 583 pages. 25 mark.

Dans un domaine aussi mal connu (le latin mis à part) que l'italique, la constitution d'un dictionnaire étymologique est une entreprise qu'il faut admirer. M. Muller l'a tentée avec l'audace des modestes, conscient des immenses difficultés de la tâche. Il s'est imposé de poursuivre scrupuleusement et jusqu'au bout l'histoire de chaque mot italique; il donne toujours le premier exemple attesté, la signification et la forme les plus anciennes, la constitution morphologique, les parentés de forme et de sens, et suit le mot jusqu'à ses aboutissants romans. Il ne néglige ni les données fournies par les anciens, qu'il avait recueillies déjà pour sa thèse de 1910 : *De ueterum imprimis Romanorum studiis etymologicis*, ni les hypothèses multiples des modernes, auxquelles il ne craint pas d'ajouter les siennes (cf. ses *Latijnsche Woordverklaringen op semantisch-taalhistorischen grondslag*, en 1920).

L'accumulation, la confrontation et la critique de tous les éléments recueillis conduisent rarement, on l'imagine, à une découverte ou à une démonstration qui s'impose; beaucoup d'interprétations et de rapprochements devront être révisés; M. Muller le sait et le dit : « les spécialistes et les chercheurs se rendront compte plus d'une fois que les résultats restent loin de la certitude souhaitable et ne répondent pas entièrement à la peine qu'ils ont coûtée » (p. VI). Il faut ajouter que l'auteur a rendu assez difficile la consultation de son dictionnaire, en prenant comme têtes d'articles non pas les mots historiquement attestés, mais les formes reconstituées par hypothèse. Du reste, le livre dans son ensemble est

conçu moins comme un ouvrage de consultation courante que comme un instrument de travail qui doit être manié par des spécialistes; il appelle et suppose la critique; du fait qu'il n'esquive aucun problème, il demande au lecteur sa collaboration pour les résoudre. A condition d'être utilisé avec toutes les précautions scientifiques nécessaires, il fournira au comparatiste, à l'historien de la langue, à l'étymologiste, un matériel de faits, d'idées, d'interprétations de la plus haute valeur et un point de départ indispensable à leurs recherches.

Mario BARONE, *Studi sul significato fondamentale dell' accusativo e sulla teoria localistica*. Roma, Befani, 1926, 140 pages. 20 lire.

Dans un sujet où il faut beaucoup d'ingéniosité, M. Barone en apporte presque trop. Rien de plus difficile que de ramener la diversité des syntaxes particulières à une unité indo-européenne supposée; rien de plus tentant aussi, car c'est une occasion pour l'esprit de se livrer à un de ses jeux favoris, la reconstitution de l'histoire par le raisonnement. On sait par les avatars de l'étymologie que c'est un jeu périlleux; l'explication comparative de la syntaxe ne comporte guère moins d'aléas. C'est ce que montre M. Barone lui-même en faisant la critique de la théorie localistique des cas. Il ne suffit pas qu'on puisse reconnaître à l'accusatif et au datif indo-européens une valeur locale pour étendre à tous les cas ce principe d'explication. M. Barone le rappelle dans un chapitre nourri de faits où il trouve l'occasion de définir, avec un sens très fin de la langue, les emplois les plus originaux du datif et de l'ablatif latins.

Une fois le terrain déblayé, M. Barone s'attaque à ce qui est proprement son sujet, et passe en revue les emplois et les valeurs de l'accusatif latin. C'est ici que s'emploie et se déploie à plaisir son ingéniosité. Sans doute, rien dans ses explications n'est invraisemblable; toutes les filiations sont justifiées, appuyées sur des exemples bien choisis; mais que n'arrive-t-on pas à expliquer par le système des rapprochements et le cheminement de proche en proche? Qui voudrait prouver par la même méthode une proposition sciemment fausse, que les accusatifs locaux du latin dérivent d'un accusatif ancien de rection, n'y aurait sans doute pas beaucoup plus de peine. La dérivation qu'on reconstitue est d'autant moins sûre dans le détail que la plupart des faits fournis par le latin, à part quelques rares survivances, sont très postérieurs à l'évolution et représentent des analogies nouvelles, accidentelles, non les analogies déterminantes anciennes.

Mais c'est là une objection qui s'adresse à toute étude de ce genre. Ce que nous apportent de précieux les recherches minutieuses et approfondies de M. Barone, ce sont de multiples et ingénieuses possibilités d'explication, par exemple en ce qui concerne le datif dit de direction, l'ablatif instrumental complément d'un verbe passif, l'accusatif de rela-

tion, de l'objet interne, etc. Sur chaque point l'auteur précise, rectifie, enrichit les enseignements des grammaires, et rappelle en particulier fort à propos aux théoriciens de la syntaxe latine que le latin est plus proche qu'il ne semble de son lointain ancêtre indo-européen, comme il est plus loin qu'on ne croit souvent de son voisin immédiat le grec.

Autant qu'aux études de grammaire comparée, le latiniste d'aujourd'hui doit être attentif aux recherches de linguistique générale. De Suisse, et d'un milieu où se manifeste un intérêt très vif pour les travaux de notre Société, nous vient une mise au point qui fournira à plus d'un lecteur l'occasion de lectures profitables :

A. Séchehaye, *L'école genevoise de linguistique générale* (*Indogermanische Forschungen*, t. LXIV, p. 217-241).

On trouvera dans cette brochure une analyse impartiale des doctrines de de Saussure, le grand initiateur, et des ouvrages de MM. Ch. Bally et A. Séchehaye lui-même, ses deux principaux disciples. On pourrait croire d'abord, à lire ce compte-rendu, qu'il nous retient loin des études latines. En réalité, il suffit de considérer les progrès qui ont marqué l'enseignement et la théorie du latin dans ces dernières années pour constater qu'une bonne partie en est due aux méthodes de la linguistique saussurienne. Distinction de la langue et de la parole, définition du point de vue statique et du point de vue dynamique, rapports entre le fait de langue et le fait de pensée, entre la traduction intellectuelle et l'expression affective, détermination du fait de style, analyse logique de la phrase et du groupe syntaxique..., il y a là tout un ensemble de directives qui ont orienté dans des voies nouvelles la grammaire théorique et descriptive, rénové la syntaxe, qui ont donné l'essor à la stylistique, et qui doivent inspirer l'enseignement. Pour ne parler ici que des applications pratiques, on sait que, parallèlement aux méthodes inspirées par M. F. Brunot, celles de M. Ch. Bally ont contribué à répandre cette conception originale de la grammaire qui part du signifié pour aboutir au signifiant. On connaît moins peut-être les idées de M. Séchehaye sur la « méthode constructive », qui prend son point de départ non pas dans les formes, comme le fait la grammaire traditionnelle, ni dans l'idée, comme on tend à le faire aujourd'hui, mais dans le type d'expression le plus simple pour faire intervenir successivement les diverses complications possibles en assurant à chaque étape la liaison entre la forme et l'idée.

Le latiniste aura tout profit à refaire avec un si bon guide ce voyage à travers la linguistique générale; pour le pédagogue comme pour le théoricien, l'occasion est bonne de reprendre contact avec les principes.

Peu avant de rédiger cet exposé, M. Séchehaye venait de publier une

nouvelle étude qui fait grand honneur à l'école linguistique qu'il représente :

A. SÉCHEHAYE, *Essai sur la structure logique de la phrase. Collection linguistique publiée par la Société de linguistique de Paris*, t. XX. Paris, Champion, 1926, 237 pages.

« Les questions concernant la structure de la phrase sont de la plus grande importance...; il n'y a pas de réflexion, pas de règle, pas d'enseignement relatif à l'emploi de la langue au service de la pensée qui ne fasse appel à des notions générales de cet ordre » (p. 1). Si nous regardons le latin à la lumière des théories de M. Séchehaye, c'est à la fois la syntaxe et la stylistique qui en tireront profit.

La syntaxe, parce que le titre même du livre contient le mot qui a le plus servi à fonder et le plus contribué à fausser les théories syntaxiques. De ce titre il ne faudrait pas conclure que M. Séchehaye place la logique à la base de la syntaxe; il nous met en garde au contraire contre les principes grammaticaux posés dès l'antiquité par des philosophes épris de logique (p. 1), et il se défend surtout de se placer sur le terrain de la logique formelle (p. 37). Il fait à la psychologie sa part (p. 37), aussi bien qu'aux accidents historiques, aux influences analogiques, aux combinaisons mécaniques et aux illogismes (p. 147); soucieux, à l'exemple de son maître F. de Saussure, de distinguer la parole de la langue (p. 4, 10, 12, 123), il accorde une large place à l'automatisme grammatical (cf. p. 97, 98 et le chapitre qui suit). Mais l'analyse minutieuse et rigoureuse des processus élémentaires de la pensée et en particulier du langage des enfants le conduit à reviser la conception traditionnelle de la logique de l'énoncé. « La doctrine régnante, c'est que la coordination de deux termes A—A donne naissance à la phrase « dirème » comprenant un sujet et un prédicat, et que cette phrase *Sujet-prédicat*, par condensation logique, aurait donné lieu au groupe déterminé-déterminant ou mieux *Principal-complément*. » A ce processus M. Séchehaye en substitue un plus complet et qui présente des transitions mieux ménagées : de A—A nous passons d'abord à une coordination AA, et de là seulement, par deux modifications divergentes, d'une part à *Principal-complément* et d'autre part à *Sujet-prédicat* (p. 37). La théorie, assez obscure, il faut l'avouer, sous cette forme abstraite (et M. Séchehaye est un virtuose de l'abstraction), mériterait d'être confrontée avec celles de Wundt, Sütterlin, von der Gabelentz, van Ginneken, Jespersen (que M. Séchehaye suppose assez connues pour ne pas les mentionner); mais ce serait une étude de philosophie linguistique hors de propos ici; l'intéressant pour nous est de noter que la théorie de M. Séchehaye rend compte mieux que toute autre de certains faits latins : le mot-phrase et la phrase impersonnelle (p. 145-146), la rection du substantif (p. 168), le développement de la proposition infinitive

(p. 171) et de la subordination (p. 185), les constructions concrètes du type *cupidus uidendae urbis* (p. 117), l'ablatif absolu (p. 157), à la rigueur certaines particularités de l'ordre des mots, comme la position initiale du verbe (p. 138, 147). Sur ce dernier point il y aurait à faire des réserves. Par exemple je ne souscrirai pas volontiers à l'affirmation qu'une construction du type « Vient un homme », « Venit Apollo », a été conservée (ou innovée) « pour marquer que le terme substantif était le véritable prédicat de l'énoncé » (p. 147), ou que « les compléments de temps, de lieu, de manière, quand ils sont antéposés, jouent nettement le rôle de sujet psychologique » (p. 138). Il faudrait bien se garder de vouloir appliquer au latin, sans plus, ce critère du sujet et du prédicat psychologiques; ce serait revenir à des errements dont les études les plus récentes sur l'ordre des mots ont fait justice. Qu'on essaye par exemple d'expliquer par là la position initiale du mot dans cette suite de phrases de Virgile (*Buc.*, x, 13 et suiv.) : « *Illum* etiam lauri... fleuere...; *pinifer* illum etiam... Maenalus, et *gelidi* fleuerunt saxa Lycaei. *Stant* et oues circum...; *formosus* oues ad flumina pauit Adonis; *uenit* et upilio; *tardi* uenere subulci; *uuidus* hiberna uenit de glande Menalcas...; *uenit* Apollo...; *uenit* et agresti capiti Siluanus honore...; *Pan* deus Arcadiae uenit... » — Je sais bien que M. Séchehaye n'a pas prétendu donner là un procédé d'explication passe-partout, mais il est à craindre qu'on ne tire de son principe plus de conséquences qu'il ne voudrait lui-même. Il ne faut pas perdre de vue que l'analyse de M. Séchehaye s'applique essentiellement à la constitution élémentaire, originelle, de l'énoncé, sans préjuger de la « grammaticalisation », de l' « affectivation », de toutes les interférences qui, dans les langues évoluées, compliquent, obscurcissent et rendent souvent inopérante l'analyse logique. L'auteur lui-même constate que la langue qui, pour s'organiser, soumet à la logique la matière vivante de la parole, rencontre des résistances et ne réussit que partiellement. C'est déjà beaucoup que de reconnaître les péripéties de ce conflit et de « marquer les points » (p. 214).

Dans un livre où l'effort d'abstraction est considérable, il était important de fixer avec rigueur la terminologie. Bravo pour l'adoption du terme de « procès », que M. Meillet a heureusement mis en usage pour désigner la notion qui, dans la théorie du verbe, exprime à la fois l'action, l'état et le devenir (p. 49). J'applaudis aussi à l'emploi des mots « coordonnant » et « subordonnant » pour désigner les divers types, si différents, de conjonctions (p. 208). Les termes de « proposition subordonnée substantive » (p. 192) et « adjective » (p. 186) réjouiront M^lle^ Guillemin qui a proposé de les employer pour l'enseignement. Passe pour les termes de « principal » et « complément », qui distinguent ce qu'on appelle parfois le « déterminé » et le « déterminant » (passim).

Acceptons pour désigner la grammaire des rapports et des « syntagmes » le terme de « grammaire syntagmatique » (p. 4); mais n'y a-t-il pas inconvénient à appeler « associative » celle qui traite du signe d'idée pris isolément? Je crains fort la confusion que peut faire naître le rapprochement des termes « associative » et « isolément ».

M. Séchehaye traite, p. 193 et suiv., de ce procédé syntaxique original que M. Ch. Bally appelle le « style indirect libre » : « Caesar Labieno scripsit cum legione ueniret ». Une élève de MM. Bally et Séchehaye vient d'en reprendre l'examen dans une étude d'ensemble :

M. Lips, *Le style indirect libre* (Bibliothèque scientifique). Paris, Payot, 1926, 239 pages.

A vrai dire, l'exemple latin que je viens de donner (d'après M. Séchehaye) est hors de propos, puisque Mlle Lips déclare, sans autre explication, que le procédé est inconnu au latin. Car Mlle Lips tient beaucoup à distinguer le style indirect proprement dit de ce qu'elle appelle le style indirect libre, celui-ci ayant pour caractéristique de n'être pas marqué par un changement de mode; ex. : « la proposition fut approuvée : *il fallait partir sans retard* ». Ceci revient à dire en somme que la question ne se pose pas pour le latin, étant donné qu'il dispose dans ce cas de la proposition infinitive, qui manque aux langues modernes. Il n'en faudrait pas conclure que l'emploi du style indirect libre révèle chez les modernes une conception nouvelle des rapports syntaxiques et une innovation; il représente une façon de traduire — ou plutôt de laisser intraduit — un rapport syntaxique également senti ici et là. En tout cas, — et c'est la raison pour laquelle je tenais à signaler ici cette étude d'ailleurs très attachante, — il faudra, en ce qui concerne le latin, confronter avec la mise au point de Mlle Lips les deux notes publiées par M. A. C. Juret sous le titre : *Le style indirect libre en latin*, d'une part dans les *Mélanges J. Vendryes* (p. 199-201); d'autre part dans son récent *Système de la syntaxe latine* (p. 386-387). Il se trouve du reste que sur ce point la théorie de M. Juret reste indépendante de celle de l'école genevoise; pour le reste, il ne manque pas, comme on va le voir, de points de contact entre ses principes et ceux des disciples de de Saussure.

A. C. Juret, *Système de la syntaxe latine. Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg*, t. XXXIV. Paris, Les Belles-Lettres, 1926, 428 pages. 40 fr.

On ne refusera certes pas à ce livre le mérite de l'originalité. M. Juret aborde la syntaxe avec l'idée de la réduire en système, ce qui est déjà une innovation, et l'idée essentielle de ce système, c'est que « la syntaxe n'est pas l'étude du groupement des mots dans la phrase » (p. 2). « Elle considère les mêmes faits de langue que la morphologie, et toute sépa-

ration entre ces deux disciplines fondée sur une prétendue diversité des faits considérés aboutit à la confusion et à l'arbitraire » (p. 1). Affirmations propres à nous décontenancer, si une définition positive n'intervenait bientôt qui remet à peu près les choses en l'état : « L'objet qu'étudie la syntaxe d'une langue, ce sont les correspondances établies entre tels types d'affirmation ou de rapport déterminant et les formes ou groupes de formes destinés à les exprimer » (p. 2). La considération des formes ou groupes de formes nous rattache en effet à la morphologie, mais l'idée des rapports déterminants nous ramène à la conception traditionnelle de la syntaxe, et la distinction entre l'affirmation et la détermination nous fait rentrer dans le cadre même que nous voyions établi tout à l'heure par M. Séchehaye : rapport de sujet à prédicat et de principal à complément. Qu'y a-t-il donc en somme de révolutionnaire dans le système de M. Juret? Si je le comprends bien, c'est surtout la façon d'envisager et surtout d'exposer les « correspondances » entre la forme signifiante et le rapport signifié.

L'exposé de la syntaxe se fait d'ordinaire en partant de la catégorie grammaticale, en prenant comme têtes de chapitres les termes de la grammaire traditionnelle : accusatif, génitif, présent, futur, indicatif, subjonctif...; M. Juret part des « fonctions » syntaxiques (p. 7) pour aboutir aux moyens (p. 6); les moyens sont divers, incertains, parfois multiples, souvent insuffisants, quelquefois inexistants; il n'est pas nécessaire qu'une fonction syntaxique soit exprimée par une forme spéciale s'opposant aux autres; les formes n'ont que des valeurs « potentielles » (p. 7); les fonctions syntaxiques ne répondent pas nécessairement à des types morphologiques déterminés; il est donc contraire à une bonne méthode de partir des unités morphologiques pour en rechercher l'emploi (p. 8). De là la disposition adoptée dans son exposé par M. Juret; le seul examen de la table des matières montrera comment il classe les faits de syntaxe selon l'idée et non selon la forme.

Je n'aurai guère d'objections à faire à la théorie; elle répond à deux conceptions qui s'imposent de plus en plus aujourd'hui aux théoriciens du langage et que l'école saussurienne a largement contribué à répandre : d'une part, que dans l'analyse des faits de langue il faut partir du signifié pour aboutir au signifiant, poser la pensée avant de reconnaître la forme; d'autre part, que dans l'interprétation il ne faut accorder aux formes et aux procédés qu'une valeur potentielle, susceptible d'être actualisée dans chaque cas donné par l'activité de l'esprit, à la faveur des circonstances (p. 7 et 399).

Ceci dit, il faut bien reconnaître que la netteté de l'exposé ne gagne pas à cette méthode; les méthodes les mieux faites pour l'enseignement ne sont pas, hélas! celles qui répondent le mieux aux besoins de la recherche scientifique; il résulte du classement adopté ici une dispersion

des procédés qui donne au lecteur l'impression d'une complexité presque inanalysable, et qui risque de rebuter les élèves, si tant est que les élèves aient le courage d'aborder un livre à système.

Une autre difficulté inhérente au plan choisi était celle d'y adapter la nomenclature traditionnelle. Heureusement, M. Juret évite de trop innover en cela : le terme de « subordonnée » est imparfait, il le garde cependant (p. 304), quitte à faire des réserves; pour traduire le « Vorgang » des grammairiens allemands, je ne sais pourquoi M. Juret préfère à « procès » l'amphibologique « processus » que les théoriciens du langage ont affecté à un autre emploi; la distinction entre « prédicats » et « prédicatifs » n'est pas toujours suffisamment claire. On pourra chicaner M. Juret sur certaines formules : p. 162, « le sujet se met au génitif » a de quoi surprendre et ne résiste guère à une analyse syntaxique approfondie; p. 15, l'affirmation que « l'accusatif se comprend de lui-même dans les tournures exclamatives » nous prive d'une explication attendue; p. 34, la désignation de *ne* comme « négation de volonté » mériterait aussi un commentaire; p. 41, on a peine à saisir le sens de la phrase : « au temps présent se rapporte, mais seulement par suite de sa valeur de mode irréel, l'imparfait de l'indicatif des auxiliaires « falloir », etc., groupés avec un infinitif ayant le sens d'un mode irréel ». Quelques théories manquent de mise au point : celle de la phrase nominale pure, dont les éléments sont épars p. 15, 16, 20, 68 (l'omission de la copule dans les relatives, p. 68, n'est pas un procédé de style; les nominatifs de la p. 16 peuvent-ils être donnés comme exprimant le concept pur et simple? pourquoi omettre par deux fois, p. 15 et 68, de donner des références pour la formule rare *tanto melior*?); la théorie du pluriel des pronoms personnels (p. 117) pouvait être éclairée par l'idée de la distinction entre la personne considérée comme individu ou comme membre d'une collectivité; p. 134 et suiv., la théorie de la négation gagnerait à être fondée sur la distinction essentielle entre la « négation » envisagée comme une constatation et la « dénégation » envisagée comme une protestation; il y aurait là peut-être le principe d'une explication pour les emplois de *haud* (p. 135), de *ne* (p. 34); on est sur la voie d'une théorie du subjonctif parfait dans les défenses, p. 34, et de l'indicatif présent avec *dum*, p. 331 (valeur à rapprocher de celles des présents étudiés p. 30 et 35), mais la doctrine ne se dégage pas avec une suffisante netteté; je ne trouve nulle part (est-ce ma faute?) une théorie de l'asyndète; et surtout je regrette de ne pas voir groupés les principaux faits (mentionnés surtout à propos de Tacite, p. 7 et 12) relatifs à ce qu'on pourrait appeler la syntaxe « zéro », c'est-à-dire les cas nombreux où le rapport syntaxique reste inexprimé, dépourvu de tout signe grammatical, et laissé à l'interprétation de la personne à qui on s'adresse, sauf à la guider par l'intonation quand il s'agit de la langue parlée; la direction adoptée par M. Juret

devait le conduire à cette espèce de syntaxe de l'intonation qui a joué un rôle si considérable dans la littérature essentiellement orale des Latins.

En somme, ce sont des regrets plus que des critiques que je formule, et le mérite réel du livre de M. Juret est peut-être moins de nous donner une mise au point ou une explication définitive de la syntaxe latine que de nous provoquer sans cesse à des réflexions et à des recherches nouvelles[1].

Comme la phonétique du même auteur, ce livre représente un effort intéressant et original; il sera discuté : tant mieux; nous n'avons que trop rarement, comme me l'écrit M. Grenier, des travaux de ce genre en France, et il faut féliciter les éditeurs des publications de Strasbourg d'avoir ajouté cet ouvrage à leur jeune et déjà riche collection.

En même temps que cette syntaxe systématique vient de reparaître dans la série des manuels scolaires la

Syntaxe latine de O. Riemann, revue par A. Ernout. *Nouvelle collection à l'usage des classes.* Klincksieck, 7e édition, 1927, 697 pages.

Cet excellent petit livre a un défaut, c'est d'avoir atteint par paliers le prix prohibitif pour maint étudiant de 36 francs! Pour le reste, les réviseurs successifs, l'abbé P. Lejay et M. A. Ernout, ont su faire entrer dans le cadre établi par Riemann l'essentiel de ce que les études grammaticales ont apporté depuis quarante ans, et c'est là le meilleur éloge qu'on puisse faire du livre, de l'auteur et des réviseurs. M. Ernout tire parti des *Vorlesungen über Syntax* de M. J. Wackernagel, du *Traité de grammaire comparée des langues classiques* de Meillet-Vendryès; il apporte surtout sa connaissance profonde de l'histoire de la langue et de la grammaire comparée. La tâche de réadaptation n'était pas toujours facile pour lui, et les enrichissements que lui doit le livre ne vont pas sans difficultés et sans tiraillements. Il est souvent conduit à corriger non seulement le texte de Riemann, mais aussi les corrections de P. Lejay par des « mais... », des « toutefois... », des « Il faut cependant... ». Il y a des chevauchements, des superpositions de doctrines et d'interprétations, comme dans la théorie des temps (infectum et perfectum, absolu et relatif), des modes (théorie du subjonctif), des voix (l'absolu trouve difficilement sa place entre le transitif et l'intransitif de Riemann). Les pages sont surchargées de reprises, de restrictions, de retouches dont les dernières en date sont toujours les bienvenues, mais font regretter parfois qu'on n'ait pu leur donner la place du texte primitif. Le livre, avec ses trois étages de paragraphes, remarques et notes, entremêlés de [P. L.] et de [A. E.], devient le théâtre d'une sorte de conversation à trois qui ne manque ni de pittoresque ni d'intérêt, mais qui risque d'obscurcir la doctrine et, si habilement que soient ménagées les transi-

1. Ajouter à l'erratum : p. 387, III, l. 7, *uulnus*; p. 276, l. 10 d'en bas, *erilis*.

tions, rend à l'élève la consultation un peu difficile. Le livre de Riemann a rendu des services inappréciables; il n'est pas un étudiant qui ne s'y soit instruit du meilleur de sa science; mais on peut se demander si tout le talent dépensé à le maintenir à jour après un demi-siècle n'aurait pas été plus profitablement employé à faire délibérément du « neuf ».

M. A. Ernout a précisément montré comment la science et l'enseignement peuvent profiter d'un livre qui vient à point en nous donnant sa *Morphologie historique du latin*. Même collection. Paris, Klincksieck, dont voici déjà une nouvelle édition (1927, 404 p., 24 francs), sans compter l'édition allemande intermédiaire. Le sujet même du livre et son caractère élémentaire, comme le fait observer l'auteur, ne comportaient pas de changements essentiels. L'augmentation du nombre de pages tient surtout au changement du type d'impression. Quelques améliorations de rédaction (une faute d'impression de la première édition a tenu bon p. 131, ligne 9 : *devant... devant*; la disposition typographique adoptée pour les formes de conjugaison à doublets, p. 245, 246, 247 et passim : *amā-re-ris* — c'est-à-dire *amā-re* ou *amā-ris* — peut induire en erreur des élèves peu sûrs de leurs paradigmes); à côté de l'index de mots, qui est très complet, on eût souhaité dans une morphologie un index de formes, du moins pour celles qui posent des questions importantes : relatif *quīs quibus*, infinitif *-ier*, 2e personne *-ris* et *-re*, etc.; on notera quelques rectifications à des explications précédemment admises (p. 361-362, M. Ernout ne croit plus à l'explication de Postgate pour l'origine de l'infinitif futur; je ne trouve pas ses objections irréfutables : l'hypothèse de l'existence d'un infinitif **esom* est arbitraire, mais non invraisemblable, et, en revanche, le rapprochement *-tūrus -tŭrio* est peu satisfaisant, de même que l'extension de l'invariabilité de *fuisse* à *futūram*; en revanche, M. Ernout a bien raison, p. 248 et suiv., de maintenir son explication de l'imparfait par *ama-bām* contre l'explication courante *amans-bam*). Il faut relever encore quelques explications complémentaires sur des points de détail (p. 111, une discussion sur le génitif *diē* de César, qui me paraît devoir être une survivance conservée par des puristes, comme le datif *faciē* de la page 113, plutôt qu'une forme refaite analogiquement par César); enfin, des enrichissements dus à des découvertes récentes (p. 129, l'explication des démonstratifs proposée par M. A. Meillet dans cette Revue, III, p. 51 et suiv.; p. 260, un renvoi aux observations de M. Benveniste sur les formes sigmatiques; p. 180, une adaptation au latin des idées aujourd'hui reçues sur la théorie des temps et de l'aspect; p. 332, l'explication du parfait « contracté » *nōstī* devra être confrontée avec la théorie exposée récemment dans cette Revue par M. A. Burger).

Le livre, avec ces retouches légères, offre aux étudiants et aux professeurs la mise au point la plus nette, la plus sûre, la plus propre à

faire pénétrer dans l'enseignement ce que la science a de mieux assimilable. Dans sa première préface, M. Ernout se montrait sceptique sur la diffusion de son livre dans l'enseignement secondaire; le succès de sa première édition semble bien attester que la porte du lycée est franchie; il faudra veiller à ce qu'elle reste ouverte.

La Collection Bernat Metge.

Dans l'adresse qu'il a présentée récemment à la Société des Études latines, M. J. Estelrich caractérisait en ces termes le travail de ses collaborateurs : « Quand il s'agit d'éditer un auteur dont le texte a été récemment bien établi, il nous suffit de le reproduire en y ajoutant les corrections apportées depuis soit par l'éditeur lui-même, soit par les comptes-rendus critiques, soit par des études nouvelles. De cette façon, la reproduction du texte n'est pas tout à fait inutile pour les études classiques : elle offre en somme l'intérêt d'une nouvelle édition revue et corrigée. » C'est là le mérite des dernières éditions parues : *Tacite, Obres menors* (Dialogue, Agricola, Germanie), texte établi par Fr. Martorell, traduction catalane par M. Ferrá et L. Riber; *Sénèque, Consolations*, texte et traduction de C. Cardó; *Pline l'Ancien, Histoire naturelle*, livres I et II, texte et traduction de M. Olivar. Nous y trouvons, pour le Dialogue le texte de Gudeman, pour la Germanie celui de Müllenhoff, pour Pline celui de Mayhoff, pour Sénèque celui de Hermes (sauf quelques *discrepantiae* indiquées p. VII). Ce sont là de bonnes mises au point, susceptibles de rendre des services même en dehors du cercle auquel elles sont spécialement destinées. Leur reprocherai-je pourtant de ne pas remplir aussi complètement qu'il serait souhaitable le programme si judicieusement tracé par M. Estelrich? Ce programme fait attendre une mise à jour par la mention (ou même la critique) des études parues depuis la publication de l'édition de base. En fait, je trouve bien pour l'Agricola par exemple, aux pages 74-75, une liste des principaux travaux récents; mais il n'y figure que des études antérieures (sauf une!) à 1912; pour la Germanie, une déclaration qu'il est impossible (!) de tenter une bibliographie, et un renvoi sans précision à quatre revues allemandes qui sont censées pouvoir nous renseigner. Il y a là une occasion perdue de donner un intérêt scientifique réel à des éditions dont l'intérêt pratique est incontesté. L'équipe de M. Estelrich, bien outillée pour le travail de documentation, ne se doit-elle pas d'améliorer dans ce sens ses belles publications?

En ce qui concerne l'édition de Sénèque, l'apparat de M. C. Cardó n'est qu'un extrait de celui de Hermes; encore faudrait-il que les variantes en fussent transcrites avec soin : dans une seule page (9), je vois figurer deux formes, */rugalis* de Muret et */rugalit* de *A*, qui ne sont données ni par Hermes, ni par Waltz, ni par Gertz (de qui est l'erreur?), et

une indication inexacte : la leçon de *A* n'est pas *mittere*, mais *mittere* précédé d'un grattage, c'est-à-dire vraisemblement *amittere* comme dans les autres manuscrits. Peut-on se fier à un apparat aussi sommairement établi?

Il convient, dans la liste des éditions récentes de la collection, de donner une mention spéciale à celle que préparent pour Quinte-Curce MM. J. Estelrich et M. de Montoliu, dont les deux premiers tomes ont déjà paru. Le premier contient une introduction de quarante-deux pages qui passe en revue et soumet à une critique avertie tous les travaux relatifs à l'Histoire d'Alexandre; le troisième contiendra une topographie et une chronologie qui permettront de suivre les événements, avec les références aux versions de Diodore, Justin, Plutarque, Arrien, et un dictionnaire explicatif des noms propres; le texte, qui prend pour point de départ celui de Hedicke revu par Stangl, a été amélioré d'après les plus récentes études, comme celles de Castiglioni; je ne vois rien qui manque pour faire de cette édition un instrument de travail conforme à toutes les exigences de la science moderne, et susceptible d'être largement utilisé hors des limites du monde catalan.

Études sur Sénèque.

Sénèque continue de faire recette. Cette fois ce sont ses tragédies qui sollicitent l'attention de la critique. Il est déjà tard pour parler de l'édition des

Tragédies, tome I [*Hercule furieux*, *Les Troyennes*, *Les Phéniciennes*, *Médée*, *Phèdre*], texte établi et traduit par L. Herrmann. Paris, Les Belles-Lettres, 1924, 2 × 226 pages.

La traduction d'un poète artificiel comme Sénèque est chose si difficile qu'il convient de louer M. Herrmann de la tâche accomplie plutôt que d'en relever les imperfections. On sera cependant tenté plus d'une fois de faire au traducteur des objections. Voici par exemple ce que nous donne un simple sondage aux pages 8 et 9 : au vers 125, *uagos* n'est pas traduit; un mot grec intentionnellement choisi comme tel par Sénèque, *Phosphoros*, est indûment romanisé en « Lucifer »; *ignes* ne peut guère être rendu par « les flammes » quand il s'agit des étoiles... L'expression « les richesses source de bonheur » trahit la pensée du poète philosophe; le « forum » (pourquoi ne pas dire « la place publique »?) crée un anachronisme dont Sénèque n'est pas responsable (cf. la note)... Si contournée que soit l'expression de Sénèque, on souscrira difficilement à une traduction comme : « au plus haut d'un rameau est pendue... la maîtresse du roi de Thrace ». Et que dire du pêcheur qui, « pendu » lui aussi à un rocher, « contemple le butin que sa main presse » (or il s'agit du poisson qui est encore dans l'eau!)?

L'établissement du texte est fondé sur une conception du juste milieu et sur une disposition aux compromis qui est quelque chose de bien dangereux en critique des textes : « La base préférée reste le texte de l'*Etruscus*. Mais parfois A contient la bonne leçon... Il faut donc aussi employer A, sans exagérer sa valeur, comme le fait Siegmund, mais sans lui dénier toute autorité, comme le faisait Leo » (p. XIV). Or, voici que M. G. Carlsson, dans une étude récente (cf. le compte-rendu dans cette *Revue*, t. IV, p. 272), démontre avec de fort bons arguments l'excellence de A contre E; pour nous en tenir à des exemples empruntés à l'*Hercules Furens*, il est certain que les leçons de A 271 *confregit* et 218 *reptauit* paraissent préférables à celles de E, et portent en elles des indices indiscutables d'ancienneté (cf. Carlsson, p. 18 et suiv.).

Ce n'est pas dans le cadre d'une édition Budé que M. Herrmann pouvait donner sa mesure. On a pu apprécier sa connaissance approfondie de tout ce qui touche à Sénèque dans ses autres publications qui encadrent celle-ci : *Les tragédies de Sénèque étaient-elles destinées au théâtre?* Revue belge de philologie et d'histoire, 1924, fasc. 4; *Le théâtre de Sénèque* et *L'Octavie tragédie prétexte*. Paris, Les Belles-Lettres, 1924.

Il convient de signaler en passant une autre édition partielle :

L'Ercole furioso, versione poetica e note di critica testuale di F. Ageno. Padova, Draghi, 1925, CXXII & 2 $\times$ 80 pages.

Cette édition ne fait que poser une pierre d'attente. M. Ageno, qui se plaint que le φιλολογεῖν soit un luxe difficile pour un bibliothécaire moderne, compte donner suite peu à peu à son projet ancien de traduire les dix tragédies de Sénèque (y compris l'*Octavie*). Comme sa traduction est accompagnée du texte latin et précédée d'un commentaire critique, il est bien obligé de prendre parti dès maintenant sur les questions de texte, et nous le voyons plus d'une fois opter dans un sens favorable à A; mais ses notes sont rares (à peine une tous les dix ou vingt vers) et ne font pas apparaître avec netteté un système d'interprétation. Comme il annonce du reste son intention de reprendre la controverse relative à la tradition manuscrite quand il aura achevé sa série de traductions, attendons ce moment pour discuter à notre tour la question dans son ensemble.

H. V. Canter, *Rhetorical elements in the tragedies of Seneca*. Univers. of Illinois Studies, vol. X, n° 1, 1925, 185 pages.

Les Universités d'Amérique travaillent volontiers « en série ». Nous avons vu la Catholic University entreprendre, sous la direction de M. De-

ferrari, tout un ensemble de travaux sur saint Augustin; celle d'Illinois vient de publier à la suite de la publication de l'*Index verborum* de Oldfather, Pease et Canter, une série de thèses relatives à Sénèque le tragique : Cuthbert, *The genuineness of certain tragedies ascribed to Seneca*, 1917; Sargent, *Mythological and historical material in the tragedies ascribed to Seneca*, 1917; Kamp, *A study of the vocabulary of Seneca's tragedies as compared with that of Virgil*, 1918; Foster, *Identities of phraseology and cadence between the Octavia and the recognised plays of Seneca*, 1924. La présente étude, dont la publication a été retardée par diverses circonstances, appartient à la même série.

L'utilité de ce compte-rendu sera surtout de prémunir le public auquel l'ouvrage est destiné contre une méprise possible : étant donné ce qu'on sait du caractère oratoire des tragédies de Sénèque et ce qu'en dit fort savamment l'auteur lui-même (p. 1-22), on s'attend à ce qu'il étudie dans le drame la technique et les procédés de la déclamation. On constatera avec étonnement qu'il n'en est rien. M. Canter prend l'expression « rhetorical elements » à peu près dans le sens où les Latins entendaient le mot *oratio*, et dans le sens où nous avons pris longtemps le mot « rhétorique », c'est-à-dire qu'il groupe sous ce chef la plupart des procédés de style communément catalogués : métaphore, anaphore, synecdoche, antonomasie, etc., etc. C'est manquer à son propos, après tout ce qu'il a dit dans son introduction; cette énumération des figures pourrait être faite tout aussi bien à propos d'un poète épique ou lyrique; elle peut servir, mais non pas suffire, à fonder une théorie de la « tragoedia oratoria ».

Conçu comme il l'est, l'ouvrage de M. Canter est une sorte d'index des procédés de Sénèque, du moins de ceux qui rentrent dans les cadres de la rhétorique traditionnelle, et qui ne sont peut-être pas les plus intéressants; on pourra donc l'utiliser comme un répertoire commode pour des études comparatives de stylistique, pour le contrôle du texte, etc., mais avec beaucoup de précautions : si telle rubrique, comme celle qui concerne l'emploi des noms propres (p. 80), est tout à fait intéressante et suggestive, telle autre est propre à nous induire en erreur, comme celle qui range les faits les plus disparates sous le titre de « word-order » (p. 173) ou celle qui fait entrer l'allitération dans la paronomasie. Tous ces faits et procédés artificiellement groupés servent de matière à des tableaux disposés à la fin du volume; on y trouvera le pourcentage, pièce par pièce et pour l'ensemble, des tropes, des figures de mots et de pensée, du « matériel déclamatoire », des effets de rhétorique dans les prologues et les chœurs... Tant de chiffres donnent l'illusion de la précision et de la rigueur; ils ne nous aident guère à définir et à apprécier le style de Sénèque; il nous manque pour les interpréter une théorie préalable du style, qui n'est nulle part amorcée.

Voici le procédé de recherche exactement contraire dans un autre ouvrage sur Sénèque :

Fr. Husner, *Leib und Seele in der Sprache Senecas* : Philologus, Supplementband XVII, Heft III. Leipzig, Dieterich, 1924, 160 pages.

M. Husner, étudiant lui aussi le style de Sénèque (die vorliegende Arbeit hat sich zum Ziel gesetzt... einen Beitrag zum Verständnis des Stiles Senecas zu liefern, p. III), commence par énoncer une théorie du style. Il observe que les prescriptions de l'ancienne rhétorique, qui valaient pour l'éloquence politique ou judiciaire, se trouvent mal adaptées à l'espèce de prédication philosophique qui se répand à Rome sous le nom d'*adhortatio*. A ce genre nouveau il faut une technique nouvelle, et on peut trouver chez Sénèque lui-même les éléments d'une théorie du « style affectif » qui se substitue peu à peu au style proprement oratoire. L'exposé de cette évolution, qui fait l'objet de l'introduction, est la partie la plus intéressante du livre de M. Husner; il y a là de quoi enrichir, confirmer dans certains cas, et renouveler en partie les observations présentées par M. Bourgery dans son *Sénèque prosateur*.

La suite de l'ouvrage n'est malheureusement pas un développement de l'introduction. M. Husner, désireux de limiter ses recherches, n'a voulu considérer chez Sénèque qu'un thème philosophico-stylistique : celui de l'opposition du corps et de l'âme.

La partie philosophique de cette étude n'est pas à examiner ici; je dirai seulement qu'il a manqué à M. Husner d'utiliser les recherches de M. E. De Witt Burton : Πνεῦμα, ψυχή and σάρξ *in greek writers* (American Journal of theology, 1914, p. 571-599), et : *Spirit, soul and flesch* (Historical and linguistic studies in lit. rel. to the New Test., 1918). Mais on peut comprendre que M. Husner n'ait pas voulu se laisser entraîner à étendre son enquête à la littérature patristique.

Quant à la partie stylistique, elle est un peu sacrifiée, ou du moins elle ne conduit pas à une illustration pertinente du principe posé dans l'introduction, et sert à pénétrer la pensée de Sénèque plus que sa manière. Le véritable intérêt du livre de M. Husner est dans les suggestions qu'il fournit aux lecteurs de Sénèque et dans les directives qu'il propose pour des travaux à venir; tous ceux qui voudront entreprendre des recherches sur le style des écrivains-philosophes auront à tenir compte de son intéressante introduction.

J. Marouzeau.

A. Oltramare, *Les origines de la diatribe romaine*. Lausanne-Genève, Payot, 1925, 315 p.

Si la « littérature » existe encore au xx^{e} siècle, elle a complètement changé d'aspect, et nous ne supporterions plus aujourd'hui les études « littéraires », si exquises fussent-elles, qui ont charmé la génération de nos

grands-pères. Nous continuons à les lire quand elles sont signées de Chateaubriand, Victor Hugo ou Sainte-Beuve; mais il nous déplaît de voir dresser les écrivains à la manière de blocs erratiques sans liaison avec le sol qui les supporte et de n'admirer en eux que la portion d'humanité que nous retrouvons en nous. Peut-être même le sol qui les porte nous intéresse-t-il plus qu'eux-mêmes, et peut-être le sous-sol plus que le sol. C'est des matériaux de ce sous-sol, isolés ces dernières années dans une foule de travaux intéressants, que M. Oltramare donne aujourd'hui la synthèse dans les pages qu'il consacre à la diatribe. La diatribe! qui eût cru il y a cinquante ans qu'une histoire littéraire se respectant pût donner place à une pareille curiosité? Et cependant si nous parcourons l'étude du savant suisse, nous serons vite persuadés qu'on ne peut expliquer consciencieusement les éléments ni même les aspects des grandes œuvres latines, de Lucilius à Sénèque et au delà, sans avoir fait connaissance avec le courant de prédication populaire qui, venu de la Grèce, a si largement et si puissamment baigné la production intellectuelle romaine. « Les origines de la diatribe romaine » sont, comme le titre l'indique, consacrées au développement du mouvement dans le sol latin. Quelques chapitres d'introduction présentent un résumé rapide de ses origines grecques, puis l'auteur nous la montre influant ici et là sur les œuvres comiques et épiques pour venir s'épanouir en pleine fleur dans la satire. *Satira... nostra est*, a dit Quintilien, oubliant ce que le genre doit aux Grecs. Mais d'autres ne sont pas moins injustes en oubliant ce que ce genre, comme tous les autres, doit aux Latins. M. Oltramare l'indique finement et fortement à la fois, donnant ainsi l'exemple — c'est l'occasion de le dire à la lettre — de rendre à César ce qui est à César. Car, enfin, l'opinion qui s'obstine à ne voir dans les Latins que d'éternels élèves des Grecs, jamais mis hors de page, est une opinion simpliste, donc fausse. Si les Latins ont beaucoup emprunté, ils ont marqué tous les emprunts à leur effigie, qui est celle du bon sens et de la logique. Pour la diatribe en particulier, M. Oltramare montre qu'ils en ont fait la fortune littéraire en la dépouillant de ses excentricités et en substituant un intérêt social aux préoccupations individualistes qu'elle n'avait pu déborder en Grèce. La délicate raison d'Horace a commencé ce travail et si bien policé la rude et populaire prédication qu'elle a fourni des éléments de première valeur à l'œuvre législative et moralisatrice d'Auguste. Les pages 190 et suivantes contiennent l'exposé de cet aspect intéressant de la question. Bref, se civilisant et s'affinant de plus en plus, la diatribe vient enfin entre les mains de Sénèque, le distingué courtisan, le philosophe délicat, qui lui emprunte une morale si haute qu'on a cru y reconnaître des influences chrétiennes. Et de fait les Pères de l'Église ne répudièrent pas cet héritage; conclusion peut-être imprévue, c'est dans leur chaire que se continue une tradition issue du tonneau de Diogène. L'intérêt du livre

de M. Oltramare est de mettre en pleine lumière les éléments de ce mouvement, soit qu'ils fussent déjà connus, soit qu'on les eût encore peu remarqués. Il vient à propos pour syncrétiser les travaux de Heinze, Lejay, Leo, Gercke, Norden, Fiske, etc..., et, comme à la solidité du contenu il joint une forme claire et entraînante, il initiera le public lettré à un mouvement que jusqu'ici les spécialistes étaient seuls à connaître.

Otto Weinreich, *Die Distichen des Catull.* Tübingen, 1926, p. VIII-110.

Voici encore une étude consacrée aux relations de la production latine avec le sous-sol grec. Elle s'adresse à Catulle. Ce poète exquis a exercé, comme chacun sait, une influence très grande sur la poésie romaine ultérieure et peut-être sur certains domaines de la prose. A l'heure où Cicéron travaillait à acclimater au forum l'abondance et la somptuosité grecques, Catulle essayait de dérober aux Alexandrins leur condensation et leur brièveté. Entre l'influence de Cicéron et celle de Catulle, qu'elle le sût et le voulût ou non, la littérature latine n'a cessé d'osciller, et ses grandes œuvres — les *Géorgiques* et l'*Enéide*, par exemple — sont celles où a été réalisée avec un art consommé, mais, hélas! avec l'instabilité des combinaisons qui exigent de trop complexes conditions d'équilibre, la fusion harmonieuse des deux tendances opposées. Pour mieux mettre la seconde de ces tendances en lumière, M. Weinreich l'a saisie dans sa réalisation, si j'ose le dire, la plus aiguë : le distique élégiaque formant à lui seul une épigramme. Aussi bien ce distique représente-t-il l'aspect primitif du rythme hexamètre-pentamètre, dans lequel le pentamètre ne survient que pour donner à l'hexamètre une chute et une conclusion, l'hexamètre pour préparer et mettre en valeur le pentamètre. Mais quel sera l'intérêt de ce poème achevé en quelques syllabes? Quel artiste se risquera à lui donner une matière? Les Alexandrins l'ont tenté, y ont plus d'une fois réussi, et Catulle après eux. Pour le montrer, M. Weinreich étudie les poèmes 106, 112, 94, 105. Mais c'est surtout au poème 85 qu'il consacre une partie importante de son travail, près de quarante pages sur une centaine. Il envisage successivement la forme et la matière des distiques, montre qu'en dépit de leur brièveté, entre les mains d'un artiste comme Catulle, ils peuvent varier presque à l'infini leurs effets et leurs agréments. Quant à la matière, si elle est traditionnelle, ne la jugeons pas pour autant impersonnelle. Sans doute, les thèmes d'épigrammes se transmettent de mains en mains comme le flambeau du coureur antique. Mais les sentiments éternellement identiques qu'ils enveloppent sont ceux dont vit la nature humaine, et chaque vrai poète, avant de les exprimer, les a saisis vivants et brûlants dans son cœur. M. Weinreich illustre cette affirmation par l'étude du chef-d'œuvre qu'est le poème 85. Il en établit l'ascendance et la postérité, de Méléagre à Ausone, et nous convainc, pièces en mains, qu'au cours de cette longue

histoire les éléments qui le composent ont réalisé entre les mains du seul Catulle leur combinaison exquise et suprême. Sans doute, un tel bonheur n'a pas échu au grand élégiaque pour chacun de ses poèmes. Néanmoins, la démonstration de M. Weinreich est un excellent argument à opposer aux dédaigneux qui verraient sombrer sans regret pour notre patrimoine intellectuel toute la littérature latine, à la condition de conserver les chefs-d'œuvre de la Grèce.

A. PETERSON, *De epitoma Iustini quaestiones criticae*. Upsal, 1926, p. XII-114.

M. Peterson consacre une centaine de pages à l'étude de la langue de Justin. En nous en faisant connaître certains aspects, il nous renseigne du même coup sur des habitudes caractéristiques de la langue latine : l'anacoluthe, que notre logique moderne range trop volontiers parmi les incorrections; l'équilibre, auquel nous sommes de moins en moins sensibles à mesure que nous perdons le sens de la rhétorique; la recherche de l'abondance, dont nous oublions trop volontiers le rôle dans l'établissement de la période, etc... Bref, c'est une bonne leçon de style oratoire que nous prenons à l'école de Justin. Nous la jugeons d'autant meilleure qu'elle ne nous est pas adressée directement et *ex professo*, dans un de ces catalogues qu'on aime à posséder dans sa bibliothèque pour le consulter au besoin, mais qu'on ne se décide jamais à épuiser d'un seul trait, quelque bénéfice qu'on en attende. Les citations, toutes curieuses par quelque côté, sont ordonnées vers une fin : elles tendent à établir comment certains éditeurs méconnaissent les aspects essentiels d'un texte et, croyant corriger les erreurs des copistes, altèrent profondément le style et la langue de l'auteur. M. Peterson montre par des rapprochements et des raisonnements fondés non seulement sur les habitudes de Justin, mais aussi sur celles d'autres écrivains latins, qu'en une foule de passages ils ont eu le tort de ramener des anacoluthes à la régularité syntaxique; de supprimer des redondances oratoires dont la disparition ampute la pensée elle-même; que, sous prétexte de rendre la phrase plus logique, ils en ont rompu l'équilibre, etc... Il est difficile dans un court résumé et avec des idées générales de marquer l'intérêt de l'étude, qui réside surtout dans les détails. Du moins peut-on en souligner l'utilité. Car si le texte des auteurs anciens trouve parfois son compte dans l'invention d'une nouvelle conjecture et la mise en valeur d'un manuscrit auparavant méconnu, il ne le trouve guère moins dans la critique de corrections qui risquaient de le défigurer. Si nous pouvions embrasser d'un coup d'œil l'inventaire complet des améliorations proposées pour le texte de chacun des auteurs anciens, nous nous féliciterions qu'il eût pu traverser sans encombre des parages si dangereux et venir jusqu'à nous avec des marques encore visibles d'authenticité.

Telles sont les réflexions que suggère l'étude de M. Peterson. Elles suffisent à en mettre en lumière l'intérêt et la fécondité.

Sister W. M. Carmody, *The subjunctive in Tacitus*. Chicago, 1926, p. x-185.

Voici une nouvelle étude sur Tacite... Chez le grand historien aujourd'hui, comme dans le domaine de l'amour-propre au temps de La Rochefoucauld, il reste bien des terres encore à découvrir. Cette étude apporte-t-elle des découvertes? Dans l'introduction et dans la conclusion nous voyons se lever des idées intéressantes. Grand poète devenu par choix et par occasion un grand historien, Tacite a voulu que tout contribuât aux effets imposants qu'il recherchait, son imagination, sa philosophie, la richesse de son vocabulaire et jusqu'aux plus humbles ressources de la syntaxe. Mais il entendait enrichir la langue sans la violenter, et c'est le plus souvent à l'analogie, dont les Latins ont toujours reconnu la légitimité, qu'il a fait appel pour rajeunir les moyens d'expression vieillis. A ses devanciers, il a emprunté des tournures restées sans développement. Lui-même enfin s'est risqué parfois à des innovations inspirées par l'horreur de la banalité courante. Nous concevons fort bien ces idées servant de fil directeur à une étude des emplois du subjonctif, et l'histoire de la transformation de sa syntaxe expliquée par les nécessités de la pensée et la recherche des effets artistiques Et nous sommes déçus de trouver cette même étude, fruit d'un travail aussi consciencieux que délicat, amoindrie par une présentation vieillie et banale. Sous cette forme, il est vrai, elle rendra plus de service au travailleur, elle dépaysera moins son automatisme. Mais n'est-il pas regrettable que le labeur exigé par la recherche de tant d'éléments et leur mise au point ne prenne pas toute sa valeur, parce que la matière n'est pas venue se répartir dans des cadres qui cependant semblaient l'attendre?

A. Guillemin.

Victor Martin, *La fiscalité romaine en Égypte aux trois premiers siècles de l'Empire; ses principes, ses méthodes, ses résultats*. Genève, Georg et Cie, 1926, 31 pages.

Ce petit mémoire est un discours. M. Victor Martin, doyen de la Faculté des lettres, l'a prononcé devant le public réuni à l'Université, pour la séance de rentrée, le 26 octobre 1925. Il nous donne une bien favorable idée du sérieux et de l'intelligence des auditeurs. Il nous permet aussi de louer le talent de l'orateur. Sans se perdre dans les détails arides, il a traité son sujet avec une clarté et une largeur de vues frappantes, allant droit aux principes, dont un choix judicieux de faits précis éclairent l'action dans la réalité vivante. Tirer le plus fort revenu possible d'une population hiérarchisée, en réglant la répartition des charges non

d'après la richesse de chacun, mais d'après le statut politique et social du contribuable, telle est l'idée dirigeante du système. L'impôt personnel et l'impôt foncier, les seuls que puissent payer les classes inférieures, pèseront sur elles de tout leur poids, tandis que les classes privilégiées à cet égard, celles des grands et moyens propriétaires, plieront sous le faix de la perception de ces taxes, devoir qui leur est imposé sans compensation, avec l'obligation ruineuse de garantir l'État des déficits éventuels. Ainsi se prépare dès le Ier siècle après J.-C. l'épuisement progressif de l'Égypte, qui se manifeste dans nos textes de plus en plus tragiquement, surtout dans ce sombre IIIe siècle, époque où la misère croissante semble déjà annoncer l'effondrement de toute civilisation. On ne saurait trop recommander la lecture de ces quelques pages aux étudiants qui désirent s'orienter et aux personnes qui voudraient avoir une juste impression de cette administration impériale si vantée, et qui, ailleurs peut-être digne d'éloge, mérite sans doute d'être jugée sévèrement dans la vallée du Nil.

Pierre JOUGUET.

C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*. Tomes VII et VIII : *Les empereurs de Trèves*. 1. *Les chefs;* 2. *La terre et les hommes*. Hachette, 1926.

Il n'est guère de latiniste qui ne connaisse l'*Histoire de la Gaule* de M. Jullian et n'ait eu l'occasion d'y recourir, ne fût-ce que pour y trouver un bon commentaire de César ou des passages de Tacite relatifs aux guerres de Germanie. Les deux nouveaux volumes, qui traitent de la fin du IIIe et de tout le IVe siècle, leur seront encore plus indispensables. Les documents écrits sont, en effet, particulièrement importants pour cette période qui possède même toute une littérature latine d'origine gauloise. Pour comprendre vraiment cette littérature, on ne saurait se dispenser de connaître les temps qui l'ont produite, et aucun livre, que je sache, n'en donne un tableau aussi net et aussi complet que ces deux nouveaux volumes de l'histoire de la Gaule.

Le siècle des Panégyriques, de Sulpice-Sévère et d'Ausone y apparaît sous un jour tout particulièrement original. On se le représente généralement comme une époque de décadence préparant la catastrophe imminente du monde antique. Période de troubles politiques et sociaux, pense-t-on, durant laquelle l'administration et le fisc deviennent de plus en plus oppresseurs, tandis que la misère générale achemine peu à peu les esprits vers l'apathie et l'indifférence pour la civilisation romaine. Dans cette atmosphère de malaise, les légendes de monnaies célébrant la « Félicité du siècle » paraissent une dérision, et l'optimisme emphatique des Panégyriques une gageure de la flagornerie. On taxe volontiers d'insouciance la grâce souriante d'Ausone, qui contraste, en effet, avec la virulence de Lactance à la fin du siècle précédent et les diatribes passionnées de Salvien au début du siècle suivant. De tous ces

documents contradictoires, M. Jullian arrive à dégager une image d'ensemble qui, par l'ampleur de sa documentation, paraît présenter toute garantie d'exactitude.

Le tome VII s'ouvre par une frappante description des ruines du IIIe siècle. Mais un quart de siècle réparateur les a effacées dès le début du règne de Constantin. Nous retrouvons au tome VIII une peinture détaillée de la prospérité des campagnes gauloises. Les compétitions des prétendants au trône n'ont troublé sans doute que trop souvent la politique impériale et, au moins au milieu du siècle, ont ouvert de nouveau la frontière aux Barbares. Mais ce ne furent là que des crises passagères assez rapidement résolues. Tous les empereurs ont rempli consciencieusement leur tâche, et ont assuré, généralement de façon efficace, la garde du Rhin. Les villes ni l'industrie n'ont jamais retrouvé sans doute la floraison du Haut Empire. Le siècle n'en est pas moins plein d'utiles labeurs. Ce dernier siècle de l'empire d'Occident, déclare M. Jullian, sera peut-être son plus beau siècle, non pas, certes, par les œuvres de paix et les joies de la vie, du moins par la volonté et la résistance au malheur. Il y a plus de noblesse dans cette fin de l'empire qu'aux jours sanglants de César et même sous Auguste.

Ce que dégage M. Jullian, c'est l'histoire d'une évolution qui, au sein de la civilisation antique, prépare l'état des siècles postérieurs. L'armée et même la cour se trouvent envahies par les chefs barbares, par des barbares complètement romanisés qui ne diffèrent guère des véritables Romains. Ceux-ci, d'ailleurs, adoptent non seulement le costume, mais encore, au moins en partie, les manières d'être des Barbares. Dans les grands domaines et le développement du colonat, apparaissent les premiers traits de la féodalité; les villas fortifiées annoncent les châteaux forts, leurs dépendances constituent déjà les futurs villages. L'esprit public se détache de l'empire; les classes populaires, au moins, ne connaissent plus guère que le riche sénateur dont elles dépendent et le domaine dont elles vivent; la population des villes s'attache surtout à ses remparts et à son église.

Nous assistons en effet, dans ces volumes, à la diffusion du christianisme, à l'organisation de l'administration ecclésiastique et aux querelles théologiques qui, parmi beaucoup de subtilités, ont au moins le mérite d'élever vers Dieu la pensée des fidèles et de détourner les âmes des actes extérieurs du culte pour les conduire vers la foi. L'influence du christianisme se traduit surtout par l'éclosion de cette chose nouvelle qu'est la charité. C'est à la nouvelle religion que M. Jullian attribue en grande partie l'amélioration des hommes de ce temps et même des princes. Les historiens du moyen âge et ceux de l'Église devront tenir grand compte de cette histoire du IVe siècle.

Dans cet universel changement, l'élément le plus stable, celui qui maintient vraiment la tradition antique, c'est la culture intellectuelle et c'est l'école. La principale originalité de la littérature consiste dans l'expression des sentiments personnels et dans la notation des impressions ressenties au spectacle de la vie. Les orateurs et les poètes savent user de la couleur avec discrétion. La note générale est une aimable mais sincère sensibilité. La langue et les idées demeurent cependant fidèles à la pure tradition classique. L'éducation littéraire en effet, telle qu'elle se donne à Autun aussi bien qu'à Bordeaux, à Toulouse ou ailleurs, consiste à peu près entièrement dans l'étude et la paraphrase des auteurs anciens. Le livre l'emporte sur la vie et le mot sur la chose. La parole écrite par les maîtres, par Platon ou par Virgile, assume à l'école l'autorité de l'Évangile dans l'Église.

Cette formation représente, il est vrai, le privilège d'une aristocratie restreinte. Pour la masse, la vie religieuse tient lieu à la fois des légendes de la mythologie et de l'ancien patriotisme municipal. L'église et son autel, le cimetière et ses saints, les pèlerinages aux tombeaux des martyrs ont remplacé le forum et l'amphithéâtre. Les grands apôtres, Hilaire de Poitiers et saint Martin de Tours, ont exercé une influence qui dépasse de beaucoup l'action des empereurs. Aussi leurs figures apparaissent-elles au même plan que celles des princes dans la galerie des chefs.

Appuyée sur une documentation d'origine gauloise, cette *Histoire* dépasse constamment les frontières trop étroites de la Gaule. Elle embrasse la majeure partie de l'empire d'Occident. La politique des empereurs de Trèves n'est gauloise, en effet, que dans la mesure ou la défense de la Gaule se confond avec celle de l'empire. L'histoire de la terre et des hommes de Gaule, soumis aux mêmes lois et à la même administration que les autres provinces, apparaît comme un exemple de l'évolution générale du monde latin. Elle explique bien des traits de l'histoire de l'Italie, de l'Espagne ou de l'Afrique. La Gaule et Trèves sont devenues siège de l'empire et résidence impériale; elles ont assumé dans le monde un rôle de premier plan et prêtent à l'empire le meilleur de ses forces. L'intérêt qu'il porte à la Gaule n'empêche pas M. Jullian d'embrasser un horizon plus vaste et de se retrouver bien souvent l'historien non d'une province, mais du monde antique en général. Nous tenons à signaler le précieux service que ces deux nouveaux volumes de l'*Histoire de la Gaule* sont appelés à rendre aux études latines.

Albert GRENIER.

L'IMPRIMEUR-GÉRANT : DAUPELEY-GOUVERNEUR A NOGENT-LE-ROTROU

COLLÈGE DE FRANCE
Instituts d'Asie

UNION ACADÉMIQUE INTERNATIONALE

ARCHIVUM LATINITATIS MEDII AEVI

(BULLETIN DU CANGE)

L'*Archivum Latinitatis medii aevi* (sigle *ALMA*) est une revue de lexicographie et de philologie médiévale; cette revue ne publie que des travaux originaux contenant des matériaux destinés au futur *Dictionnaire du latin médiéval*, lequel embrassera cinq siècles (de la chute de l'Empire d'Occident en 476 au commencement du XI^e^ siècle). Exceptionnellement, elle accueille les articles lexicographiques ou philologiques ayant trait à des questions de langue ou de grammaire quelque peu antérieures ou postérieures à la période du Haut Moyen Age. C'est-à-dire que dans le domaine qui lui est attribué elle se propose un objet analogue à celui que le regretté Ed. Wœlfflin avait donné à son *Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik* : permettre aux savants que leurs recherches ont attirés vers nos études de confier à une Revue spéciale les résultats de leurs découvertes et d'apporter ainsi leur pierre à l'édifice que l'Union académique veut construire.

LA RÉDACTION.

Le prix de l'abonnement est de **25 francs** pour tous pays.

Les auteurs reçoivent de l'*ALMA* 25 tirages à part, sous couverture du fascicule, à condition qu'ils en fassent la demande expresse en donnant leur bon à tirer. S'ils désirent davantage (couverture spéciale, titre spécial, pagination spéciale, brochage à part, plus de 25 tirages à part), ils sont priés de traiter avec l'imprimerie Daupeley, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), avant le tirage.

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, PARIS (VI^e^)

LES CLASSIQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE AU MOYEN AGE

TOME VI

PHILIPPE DE COMMYNES

Mémoires édités par J. CALMETTE et G. DURVILLE

Tome III et dernier. In-8°, 442 pages. 20 fr. Relié . . . . . 24 fr.

Précédemment parus dans la même collection :

1. **Éginhard**, *Vie de Charlemagne*, publiée et traduite par LOUIS HALPHEN. In-8°, XXIV-128 pages (1923). Broché . 7 fr. 50. Relié . 10 fr.
2. *Le dossier de l'affaire des Templiers*, publié et traduit par G. LIZERAND. In-8°, XXIV-229 pages (1923). Broché . 12 fr. 50. Relié . 15 fr.
3. **Commynes**, *Mémoires*, publiés par J. CALMETTE et DURVILLE; tome I^er^ (1464-1474). In-8°, XXXVI-257 pages (1925). Broché . . 15 fr. Relié . . . . . 18 fr.
4. *Histoire anonyme de la première croisade*, publiée et traduite par LOUIS BREHIER. In-8°, XXXVI-258 pages (1924). Broché . . . 15 fr. Relié . . . . . 18 fr.
5. **Commynes**, *Mémoires*, publiés par J. CALMETTE et DURVILLE; tome II (1574-1583). In-8°, 351 pages (1925). Broché. . . . 17 fr. 50 Relié . . . . . 20 fr. 50

Remise de 20 % aux souscripteurs de la collection complète

LE TRAITÉ DE L'AMOUR DE DIEU

Composé vers 1430 par un clerc anonyme de Vienne d'après le manuscrit allemand de Bâle

PUBLIÉ PAR **JEANNE ANCELET-HUSTACHE**

Agrégée de l'Université

In-8° raisin, XXV-62 pages . . . . . 25 fr.

A. MEILLET

Membre de l'Institut

LINGUISTIQUE HISTORIQUE

ET

LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

Deuxième édition augmentée de deux chapitres nouveaux. 1926, in-8° raisin, 350 pages . . . . . 50 fr.

D. S. BLONDHEIM

Professeur de philosophie romane à l'Université Johns Hopkins

LES PARLERS JUDÉO-ROMANS ET LA VETUS LATINA

In-8°, CXXXVIII-247 pages . . . . . 60 fr.

COUISSIN (PAUL), docteur ès lettres, agrégé de l'Université. **Les armes romaines.** *Essai sur les origines et l'évolution des armes individuelles du légionnaire romain.* Avant-propos de SALOMON REINACH. In-8° raisin, XLV-550 pages, 191 fig. et 6 planches . . . . . 35 fr.

Très importante étude d'ensemble sur l'**Histoire de l'armement romain.**

SOCIÉTÉ D'ÉDITION « LES BELLES LETTRES »
95, BOULEVARD RASPAIL, PARIS (VI^e^)

L'ANNÉE PHILOLOGIQUE

BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE ET ANALYTIQUE
DE L'ANTIQUITÉ GRÉCO-LATINE

Publiée sous la direction de

J. MAROUZEAU
DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES (Sorbonne)

L'*Année philologique*, publiée par les soins de la *Société de bibliographie classique* en liaison avec l'*Association Guillaume Budé*, avec le concours de la *Confédération des Sociétés scientifiques françaises* et la collaboration de divers groupements scientifiques, est destinée à faire suite, d'année en année, aux *Dix années de bibliographie classique 1914-1924*, que publie actuellement la Société des Belles-Lettres, et aux deux séries bibliographiques qui ont paru jusqu'en 1926 dans la *Revue de philologie*.

L'*Année philologique*, organisée conformément aux directives formulées récemment par la *Commission de bibliographie de l'Institut international de coopération intellectuelle*, réunira chaque année, classée par auteurs et par matières, toute la documentation relative aux études gréco-latines, depuis la préhistoire hellénique et italique jusqu'à la fin des périodes hellénistique, alexandrine, byzantine et romano-médiévale, pour tous les domaines : linguistique, grammaire, littérature, histoire et critique des textes, archéologie, épigraphie et numismatique, histoire politique et sociale, histoire des religions, philosophie, droit, sciences, histoire et méthode des études.

Les articles de périodiques seront brièvement analysés, les ouvrages indépendants accompagnés de l'indication des comptes-rendus dont ils ont été l'objet ou d'un extrait de la table des matières.

L'*Année philologique* constituera un volume d'environ 250 pages de petit texte, qui paraîtra à partir de 1927 au début de chaque année scolaire à la Société d'édition « Les Belles Lettres ».

Le tome I comprendra, avec la bibliographie de la dernière année écoulée 1926, celle des années 1924 et 1925, de manière à faire suite sans interruption aux *Dix années de bibliographie classique*.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

REVUE

DES

ÉTUDES LATINES

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

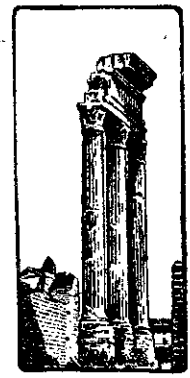
SOUS LA DIRECTION DE

J. MAROUZEAU

DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

5e ANNÉE

Fascicule II — Avril-Juin 1927



PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITION
« LES BELLES LETTRES »
95, BOULEVARD RASPAIL (VIe)

LIBRAIRIE ANCIENNE
HONORÉ CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS (VIe)

1927